



Appel à la vigilance : démarchage commercial DUERP

Plusieurs de nos adhérents nous ont informés de la réception d'un courrier, provenant notamment de l'EVRPS intitulé "Mise en conformité DUERP".

Cette société signale aux entreprises un problème de conformité de leur DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et rappelle de façon alarmiste les obligations en tant qu'employeur en matière d'évaluation des risques professionnels.

Ce courrier propose de souscrire à une offre payante avant une date butoir afin de régulariser la situation. Si vous recevez ce type de courrier, nous vous recommandons de ne pas en tenir compte.

Exemple de courrier reçu



A noter :

L'APST68 n'est pas à l'origine de ce courrier et n'a aucun lien avec cet organisme

➔ Rappel : Une prestation incluse dans votre cotisation



Consulter notre brochure sur le sujet !

Télécharger

Je prends contact
dès maintenant !



Aux côtés des entreprises dans leur
démarche de prévention des risques
professionnels

📍 20, rue des 3 Châteaux – 68000 COLMAR

☎ 03 89 80 67 97 – 📠 03 89 79 72 53 - 🌐 <https://www.apst68.fr>